MARDI 22 Janvier 1889

ACTUALITÉS

Il y a près d'un million d'électeurs dans la Puissance.

Nos remerciements à l'agent local du Grand Tronc pour l'envoi d'un superbe calendrier.

Le *Chronicle* de Québec dit que M. Th. McGreevy sera nommé président de la compagnie du Richelieu.

Le Grand Tronc va donner son concours au chemin de fer Ottawa et Vaudreuil dont le trajet entre notre ville et Montréal sera le plus court.

La *Patrie* peut se vanter d'avoir actuellement la rédaction la plus inepte, la plus insignifiante du pays. C'est un bon point pour la *Justice*.

L'*Electeur* et la *Patrie* vont-ils trouver une autre blague pour taxer d'orangisme le gouvernement d'Ottawa, maintenant que la blague du désaveu du bill des Jésuites n'a plus cours ?

Si M. Mercier recule encore devant l'immoralité d'une conversion de dette forcée, M. Pacaud y tient *mordicus*. Et quand M. Pacaud tient beaucoup à quelque chose, ça sent mauvais.

La *Gazette* de Berthier, l'organe de M. Beausoleil, M. P., dit que M. Sylvestre, le député provincial de Berthier va être appelé à remplacer le Dr Lavallée au Conseil.

Les droits perçus par le département des douanes, pendant la première moitié de l'année fiscale, de l'immigration chinoise se sont élevés à $28,361, contre $5,095 durant la période correspondante de l'an dernier.

A propos de la législature d'Ontario qui doit se réunir jeudi, une dépêche annonce qu'il a été décidé que l'on se dispensera à l'avenir de tout le cérémonial ordinaire et que la chambre sera ouverte de la façon la plus simple.

La comédie jouée par le parti libéral à Québec, tire à sa fin ; les conservateurs nationaux n'en veulent plus et reviennent les uns après les autres se grouper autour du vieux drapeau, dégoûtés de la perfidie de leurs alliés. Dans quelques semaines, cette réaction sera un fait accompli.

Ne pas oublier que le *United Canada* qui nous occusait, la semaine dernière, de *boodlage* est le même journal qui n'avait pas assez d'éloges pour nous il y a un mois. Il y a comme cela des gens qui posent au sérieux et ne sont dans le fin-fond que des farceurs.

Grattez le Russe, vous trouverez le Cosaque

Comment se fait-il que M. Mercier qui, en décembre 1886, vivait sur l'intérêt de ses dettes et se trouvait dangereusement embêté, faute de $500, soit aujourd'hui le possesseur d'une fortune évaluée à plus de cent mille piastres ? A quel genre d'insdustrie s'est-il livré pour amasser en si peu de temps une fortune aussi considérable.

Voici une statistique des désastres arrivés, en 1888, à des bâtiments en destination ou faisant voie des ports canadiens Le nombre total est de 304. 94 ont été perdus complètement ; 86 ont été avariés en venant à la côte ; 57 ont eu leur coque et leurs agrés endommagés par la tempête ; 48 ont eu des abordages et 23 ont été avariés par les glaces. En 1887, il n'y eut que 260 désastres provenant des mêmes causes.

Nos gisements de phosphate continuent d'occuper l'attention en Europe.

La classe agricole anglaise y porte d'autant plus d'intérêt que les lits de guano du Pérou et du Chili menacent d'être épuisés.

Le *Times* et le *Morning Post* de Londres s'occupent beaucoup de ce sujet et attirent l'attention des agriculteurs sur les phosphates de la vallée d'Ottawa reconnus de qualité supérieure.

Les deux grands journaux anglais insistent sur le fait que l'industrie des phosphates est encore dans l'enfance au Canada et sollicitent les capitalistes anglais de s'intéresser à son développement.

JAUGEAGE DE LA CORRUPTION

Outre le projet de loi pour contrecarrer la magistrature en donnant droit de siéger aux corrupteurs directs de l'électorat—comme MM. McShane et Whyte—le gouvernement de Québec en fait présenter un autre par l'irrédentiste L. P. Pelletier, dont le but est d'établir des distinctions entre corruptions et corruptions.

Un véritable jaugeage de hontes et de villenies.

Vrai protectorat pour les trafiquants de votes et de consciences.

Pour ne pas être accusé d'exagération, nous empruntons l'analyse de cette loi à l'*Electeur*, inspiré toujours et rédigé quelquefois par M. Mercier.

"Pour une majorité de 100 voix, dit ce journal, il faut six cas de manœuvres frauduleuses ; si la majorité est de 200 voix ou plus, il faut prouver huit cas de corruption ; si la majorité dépasse 300 voix, il faut prouver un système général de corruption par le candidat ou ses partisans. Néanmoins, si les cas de corruptions prouvés sont par les agents du candidat, il ne faut que la moitié des cas *prevus* pour annuler l'élection c'est-à-dire 2 au lieu de 4, 3 au lieu de 6, 4 au lieu de 8."

On se frotte les yeux pour relire et se bien persuader que tout ceci est en blanc et en noir.

Il faut donc que ce parti soit irrémédiablement corrupteur pour que, désespérant de revenir jamais à la vertu, il prenne les moyens de rester vicieux dans une certaine mesure et de protéger légalement les moyens déshonorants qu'il entend employer pour conserver le pouvoir.

Pauvre province ! quel est celui de tes habitants qui pourrait, en parlant des Etats-Unis, dire comme autrefois : Seigneur, je vous rends grâce de m'avoir fait naître sur les bords du St Laurent, séjour de la vertu, de l'honnêteté et de la saine pudeur et non dans ce Sodôme américain, dans ce pays de putréfaction électorale.

Aujourd'hui les Etats-Unis nous valent bien, allez !

C'est donc une affaire entendue : MM. les nationards auront droit, de par les statuts, à un demi vice, à des quarts de honte, à des sixièmes de déshonneur.

Tout cela va être gradué.

Celui qui dans certains cas n'aura acheté que cinq consciences et ressuscité que sept morts, restera blanc comme neige.

C'est l'inverse de l'ancien jaugeage : qui volait un pain était coffré, mais qui volait un million était adulé.

C'est une variante, mais après tout, aussi, ce n'est que du vol, du vol jaugé, organisé, légalisé.

Riel ! Riel ! pourquoi t'es-tu prêté à cette comédie infernale !

ECHOS DE QUEBEC

La chambre a siégé, hier, mais il y avait peu de députés au poste en conséquence de la tempête de neige qui a retardé les trains.

* *

En réponse à M. Gladu, M. Mercier a dit qu'il existait une correspondance entre les évêques et le gouvernement au sujet de l'exemption de taxes de certaines propriétés ecclésiastiques, et que le gouvernement avait décidé de remettre à la session prochaine toute législation y relative.

*

La législation concernant les chemins de fer est retardée, le comité des chemins de fer n'ayant pas eu encore de réunion. La plupart des bills sont cependant imprimés et prêts à être soumis à la chambre. On prévoit une discussions intéressante.

* *

Par la loi que le gouvernement Mercier va faire adopter, il ne sera pas nécessaire d'attendre la fin de la session pour démettre le président du Conseil législatif, M. Labruère. La loi actuelle dit que le président du conseil législatif est nommé pour la durée d'un parlement, et l'amendement proposé par le gouvernement Mercier dit qu'il ne sera nommé que pendant bon plaisir ; c'est-à-dire qu'aussitôt la loi votée et sanctionnée, ce qui peut avoir lieu pendant la session, M. Boucher de la Bruère, pourra être démis. Les journaux rouges disent que cette démission sera suivie de celle de F. Desaulniers, greffier du conseil, et de quelques autres employés dont la nomination appartient au président du conseil.

PROCHAINES ÉLECTIONS EN FRANCE

L'année 1889 sera marquée par plusieurs manifestations électorales aussi considérables par l'étendue qu'elles auront que par les conséquences politiques qu'elles pourront avoir.

Le corps électoral sera appelé, dit à ce propos le *Rappel*, à renouveler la chambre des députés. Les élections législatives devront avoir lieu dans l'intervalle compris entre le 14 août et le 14 octobre, et mettront en mouvement les dix millions d'électeurs que comprend le pays.

Peu de semaines avant le renouvellement intégral de la chambre, devra avoir lieu le renouvellement par moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

89 conseils généraux et 361 conseils d'arrondissement devront être renouvelés par moitié. Les Electeurs auront à renommer 1,500 conseillers généraux et 1,750 conseillers d'arrondissement.

Ce renouvellement des assemblées devra nécessairement précéder celui de la chambre des députés. Car les conseils généraux renouvelés devront être constitués avant le premier lundi suivant le 15 août, date de l'ouverture de leur session.

Les élections départementales s'appliquent à la moitié des cantons de chaque département, mettront en mouvement la moitié du corps électoral. Essentiellement politiques, depuis que les conseillers généraux et d'arrondissement sont électeurs sénatoriaux de droit, ces élections départementales seront, en quelque sorte, la préface des élections législatives et permettront de prévoir dans une certaine mesuse le verdict que le pays rendra lorsqu'il sera appelé à choisir ses nouveaux députés.

Ce sera la première fois, depuis 1870, qu'il y aura, dans la même année, à quelques semaines de distance, ces deux grandes opérations électorales. Cette coïncidence aurait dû se produire déjà en 1887 ; mais on se souvient qu'à cette époque le gouvernement du 16 mai, peu scrupuleux en manière de légalité, retarda non-seulement les élections législatives, mais reporta au début de 1878 les élections départementales.

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA.

Une première victoire pour l'exemption de taxes—Demandes au Parlement—Extension de la ville

Séance du conseil-de-ville, hier soir, sous la présidence du maire Erratt. Tous les échevins étaient présents moins M. l'échevin Borthwick.

Lecture d'une lettre de la part de l'Union des cochers de place, demandant que permission leur soit accordée de se tenir sur la rue Wellington, comme par le passé. Cette lettre est renvoyée devant le comité des règlements.

M. l'échevin Durocher propose, secondé par M. l'échevin Farrell, que la demande des cochers de place soit accordée et que toutes les règles à l'encontre soient suspendues.

M. le maire déclare cette motion hors d'ordre.

M. l'échevin fait rapport de la formation des comités en la manière **suivante :**

Finances—MM. Gordon, Scott, McLean, Monk, Stroud, Farrell, Bingham et Henderson.

Travaux—MM Hutchison, Hill, Scrim, Butterworth, Borthwick, Heney, Durocher et Askwith.

Aqueduc—MM. Dalglish, Crannell, Campbell, O'Leary, Baptie, Laverdure, Latour et Roger.

Feu—MM. Gordon, Crannell, Scrim, Baptie, Borthwick, Laverdure, Durocher et Askwith.

Marchés—MM. Dalglish, Scott, Campbell, Butterworth, O'Leary, Heney, Bingham et Roger.

Santé—MM. Hutchison, Crannell, McLean, Butterworth, Stroud, Askwith Latour et Heney.

Assessement—MM. Gordon, Hill, Campbell, Monk, O'Leary, Farrell, Bingham et Henderson.

Règlements—MM. Gordon, Scott, McLean, Monk, Stroud, Farrell, Bingham et Henderson.

Propriétés—MM. Hutchison, McLean, Crannell, Baptie, Stroud, Latour, Farrell et Roger.

Cour de Révision—MM. Gordon, Crannell, Baptie, Bingham et Henderson.

M. Gordon voudrait que trois membres du comité de santé fussent remplacés par trois citoyens pris en dehors du Conseil, mais sa proposition n'est pas adoptée et le rapport de M. Henderson est adopté unanimement.

M. Bingham propose la nomination d'un comité de chemins de fer qui serait composé de MM. Gordon, Heney, Hutchison, Askwith, Borthwick et Bingham.

M. Gordon et M. Heney disent qu'ils sont opposés à la formation de ce comité et qu'ils ne veulent pas en faire partie.

M. Bingham dit qu'il n'a en vue de favoriser la construction d'aucun chemin de fer urbain par la formation de ce comité, mais simplement de nommer un comité qui aurait contrôle sur les chemins de fer urbains afin que la ville ne soit pas à la merci des compagnies de chemins de fer. Le nom de M Gordon est rayé et la motion est adoptée.

Sur proposition de M. Monk, MM Roger, Heney Hutchison et Son Honneur le maire sont nommes pour représenter la ville dans le comité de direction de l'Exposition du Canada Central.

Sur proposition de M. Monk, MM. Erratt, Hutchison, Crannell, McLean, Stroud, Butterworth, Askwith, Heney et Latour sont nommés membres du bureau d'hygiène, et sur motion de M. Monk, le règlement concernant l'enlèvement de la neige dans certaines parties de la ville est lu et adopté.

M. Askwith propose, secondé par M. Scrim, qu'une délégation composée de MM. Erratt, McLean et Henderson soit nommée pour aller à Toronto, lorsqu'il en sera besoin, appuyer le mouvement en faveur du rappel de l'exemption de taxes.

MM. Durocher et Heney s'opposent à l'adoption de cette motion et demandent le vote.

La motion est rejetée par le vote suivant :

Pour—MM. Askwith, Baptie, Butterworth, Campbell, Dalglish, Henderson, McLean, Roger et Scrim—10.

Contre—MM. Bingham, Crannell, Durocher, Farrell, Gordon, Heney, Hill, Hutchison, Latour, Laverdure, O'Leary, Scott et Stroud—13.

M. Henderson propose que demandé soit fait au représentant de la ville, à Toronto, d'obtenir un amendement à la loi municipale à l'effet de nommer des bureaux de votation séparés pour les femmes

La motion est rejetée par le vote suivant :

Pour—MM. Askwith, Baptie, Campbell, Dalglish, Henderson, McLean, O'Leary, Roger et Scrim—9

Contre—MM. Bingham, Butterworth, Crannell, Durocher, Farrell, Gordon, Heney Hill, Hutchison, Latour, Laverdure, Monk, Scott et Stroud—14.

M. Henderson propose que demande soit faite à la prochaine session du Parlement fédéral pour que le district électoral de la ville d'Ottawa comprenne le nouveau territoire annexé à la ville.—Adopté.

M. Scott propose que les maison dans les nouveaux quartiers annexés à la ville soient numérotés et que le nom des rues nommées de la même manière que certaines rues d'Ottawa soit changé. Il propose aussi que demande soit faite au gouvernement d'étendre la livraison des lettres à domicile dans le nouveau quartier, et le conseil s'ajourne.

DECES

En cette ville, à l'âge de 28 ans, D lle Marie Louise Lamothe, fille aimée de Mde Lamothe. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère 187 rue Water, mercredi à 3 hrs p m., pour la Basilique et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles.

PETIT COURRIER.

Un prédicateur était en chaire

"Oui, mes frères, s'écriait-il, pour conjurer tous les dangers qui le menacent, le chrétien doit invoquer à chaque instant le nom de Dieu......"

A ce moment, il avise un de ses parroissiens profondément endormi, saisit sa calotte, ajuste le dormeur et la lui lance en plein visage en lui criant :

—Vous, Guillaume, répétez ce que je viens de dire ?

Reveillé en sursaut et d'une façon désagréable, l'homme poussa un formidable : "N... d... D !"

—A la bonne heure, reprend le curé, vous écoutez. Je croyais que vous dormiez.

Et il poursuivit son sermon.

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

—Ne lavez jamais les fenêtres quand le soleil rayonne dessus, car il est impossible de les polir sans laisser des raies bleues

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Le :-: Samson :-: Canadien

LOUIS CYR

Donnera une soirée de ses tours de force énorme ici à Ottawa, dans la Salle St Jean Baptiste, Le Breton's Flat, samedi, le 26 janvier 1889, à 7 hrs p. m. Et dimanche au soir, le 27 à Ste Anne à la Salle Ste Anne à 7 hrs p. m. M. Cry est accompagné des meilleurs acrobates de l'univers.

M. Cyr lèvera le poids de 3,400 livres sur son dos sans harnais, il lèvera aussi un poids (Dumb Bell) de 245 lbs au bout du bras tendu audessus de sa tête. Et, chargera sur son épaule d'une seule main un baril de fleur de 218 lbs, sans l'aide de ses genoux. Il lèvera d'un seul doigt un poid de 450 lbs.

M. Cyr lèvera aussi d'une seule main par le manchon, une charrue complète et la balancera sur son menton.

Il fera aussi plusieurs tours de force qu'il serait trop long d'enumérer.

Il y aura aussi partie de boxe entre M. Cyr, Le Samson et M. Bellehumeur, le champion de boxe du Canada. Une autre partie de boxe entre Pierre Cyr, frère du Samson Canadien et M. Bellehumeur.

M. Cyr donne le défi suivant de $500 à $1,000 à l'univers entier pour un seul individu qui imitera un de ses tours de force, Pendant les entre'actes la fanfare du Flat fera entendre les meilleurs morceaux de musique de son repertoire

A ceux qui désirent voir le matériel dont M. Cry se sert pour exécuter ses tours de force il pourront se rendre au Montréal House, au Flat, chez M. I. Moreau, propriétaire, samedi le 26 dans le cours de l'après-midi et les voir gratis. Et dimanche, le 27 il sera à l'Hôtel Richelieu, rue Sussex, W. O. MacKay, propriétaire.

Admission - 15 et 25cts.

7-ins-15-19-21-22-23-24-25

TOUT HOMME

qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE D'ORSALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LACHETE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles aient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient emflammés et empoisonnes par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MÉDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foi. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la mâtrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

P. H. CHABOT & CIE

TAILLEURS FASHIONABLES

530—RUE SUSSEX—530

Colonie de Terreneuve.

AUX

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15 ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa Ont,

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier, Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près de Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic généralement avec pouvoir de prélever des taux de péage tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre, 1888.

TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les applicants

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est prepare à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

C. E. WOLF & CIE

Arpenteurs federaux & provinciaux

48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA

Consultation de 9 heures a. m. a 5 heures p. m.

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande. Commandes par la malle ou le télégraphe remplies avec promptitude.

—POUR LA—

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en general

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et des Roses de Molodermа.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75-RUE SPARKS-75

Prescription pour médecins et familles préparées avec soin
Communication téléphonique. 1-2-88

CHEAPSIDE

POUR BARGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotés dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS oiseaux-mouches à 3 50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour occasion.

DUPUIS ET NOLIN

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solicitenr, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets dits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

Mlle COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).